

OBJET : Déclaration d'urgence pour la question n°107

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant la nécessité de régulariser la subvention à verser à l'A.S.J.A.

ARTICLE UNIQUE : Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jour de la question N°107 :
Versement d'une subvention complémentaire de 10 000 € à l'A.S.J.A.

LE MAIRE,